

La ville de Mitry-Mory recrute Un Responsable de l'animation dans les quartiers (h/f) Cadre d'emplois : animateur – catégorie B

Au sein de la Direction des Sports et de la citoyenneté, le service Animation dans les Quartiers compte 5 structures de quartiers implantées au cœur des quartiers, lieux d'accueil, d'échanges et de rencontre en direction des jeunes et des familles.

Sous l'autorité du Directeur des Sports et de la citoyenneté, vous pilotez le développement d'actions favorisant le vivre ensemble et vous encadrez le service.

Missions principales :

- Développement d'actions et d'animations collectives favorisant le vivre ensemble :
 - Participer à la définition des orientations du service
 - Mettre en œuvre des projets d'animation de quartier et inter-quartier
 - Contribuer à l'émergence de projets en favorisant la participation des habitants
 - Construire des partenariats internes et externes en lien avec le projet du service ;
 - Organiser et gérer les équipements
 - Rédiger les documents de bilan et de financement en direction des partenaires

- Encadrement et animation d'équipe :
 - Contribuer activement à l'organisation du service et accompagner les changements ;
 - Impulser une dynamique de service par la rencontre, l'information et la formation régulières des agents ;
 - Animer et coordonner l'équipe d'animation en favorisant le développement des compétences.
 - Assurer la gestion budgétaire, administrative et financière du service

Assurer toute mission confiée par le directeur du pôle et contribuer à l'activité de la direction, notamment en ce qui concerne le suivi des commissions aménagement de quartier et des conseils de quartier.

Profil et compétences :

Etre titulaire d'un BPJEPS, d'un DUT ou d'une licence pro, et du permis B

Expérience similaire exigée

Aptitudes à encadrer et animer une équipe

Définir et mettre en œuvre des projets visant à développer la citoyenneté et à resserrer les liens sociaux

Sens du travail en équipe, qualités relationnelles et d'écoute

Capacités rédactionnelles, d'initiative et d'anticipation

Maîtrise de l'outil informatique, de la méthodologie et de projet et de la gestion budgétaire

Organisation du travail :

Temps complet : 35 heures hebdomadaires du mardi au samedi.

Disponibilité en fonction des contraintes de l'équipe, des animations et réunions –

Possibilité d'horaires décalés en fonction des besoins du service.

Rémunérations et avantages

Rémunération statutaire + régime indemnitaire + prime annuelle

Participation de l'employeur aux mutuelles santé et prévoyance maintien de salaire.

Date limite de candidature : le 18 mai 2018

Candidatures à adresser à : Madame le Maire, par voie postale ou par messagerie électronique : mairie@mitry-mory.fr

Hôtel de Ville
Direction des ressources
humaines
11/13 rue Paul
Vaillant-Couturier
77297 MITRY-MORY
Tél : 01 60 21 61 10
Fax : 01 60 21 6148

www.mitry-mory.fr
mairie@mitry-mory.fr